



École Les-Enfants-du-Monde

5350, avenue Rosedale
Montréal (Québec) H4V 2H9
☎ 514 596-5745

ÉCOLE LES-ENFANTS-DU-MONDE
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Réunion de 29 septembre 2021, 18h00
En visioconférence TEAMS
PROCÈS-VERBAL

	Nom	Présence	Absence
PARENTS & PUBLIC	Mme Katerine Steger, présidente	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Mme Mélissa Bellini, vice-présidente	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Mme Joana Talafré, secrétaire	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Mme Asmae Tayyibi	<input checked="" type="checkbox"/>	
	M. Adel Ben Mabrouk	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Mme Danielle Dennie, invitée et substitut	<input checked="" type="checkbox"/>	
PERSONNEL	Mme Isabelle Gaigeard, directrice	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Mme Emmanuelle Gely, directrice adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Mme Sheila Deslandes, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Mme Carolina Tentiu, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Mme Claire Gource, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Mme Kateryna Lutsenko, TES	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Mme Alice Burca, technicienne service de garde	<input checked="" type="checkbox"/>	

1. Mots de bienvenue / ouverture de l'assemblée / présence et quorum

Mme Gaigeard a prononcé quelques mots d'ouverture et accueilli les anciens et nouveaux membres.

2. Présentation des membres

Les membres se sont présentés ; il y avait Quorum au début de la rencontre, et une personne est arrivée plus tard.

3. Nomination aux postes de présidence, vice-présidence et de secrétaire

Suite à un appel aux candidatures, il a été décidé à l'unanimité que Mme Steger restera présidente ; Mme Bellini devient vice-présidente ; Mme Talafré assumera les fonctions de secrétaire.



École Les-Enfants-du-Monde

5350, avenue Rosedale
Montréal (Québec) H4V 2H9
☎ 514 596-5745

4. Adoption de l'ordre du jour

Trois points ont été ajoutés dans le varia. Mme Claire propose, Mme Sheila Seconde, l'ODJ est adopté.

5. Adoption du PV du 2 juin 2021

Mme Steger propose l'adoption et le PV est adopté à unanimité.

6. Période réservée au public

Mme Dennie participe à titre de membre du public et remercie pour l'invitation.

7. Calendrier des réunions

Il y aura 5 réunions du CÉ au minimum ; des réunions additionnelles peuvent être convoquées au besoin. Elles auront lieu le mercredi soir, sauf avis contraire. Mme Claire demande de changer les dates du 23 février au 24 février, et 28 avril au lieu de 27 avril et la proposition est acceptée. Le document avec les nouvelles dates sera envoyé à tous les membres.

8. Pour approuver

- a. Sorties éducatives et culturelles et sorties dans le quartier : L'équipe de l'école présente la liste des sorties prévues. Maternelle, Groupe 41 et 42 au zoo Ecomuseum (gratuit) ; Maternelle en fin d'année au bois de Boulogne ; sortie au Jardin botanique. Théâtre Outremont pour bal de Noël des Maternelles ; Visite du mont Royal avec les maternelles et le groupe 20L. Les 6^e années iront le 21 octobre et 22 octobre au musée Pointe à Callières et musée Marguerite Bourgeoys.

Pour la sortie au Bois de Boulogne, Mme Gaigeard propose d'utiliser le Fonds 4 pour proposer l'activité à toute l'école par autobus. Au mois de juin, il faudra faire une résolution pour payer cette sortie. Il se peut également que d'autres sorties soient proposées plus tard à mesure que les règles sanitaires s'assouplissent.

Mme Asma pose la question de l'organisation d'une cérémonie pour les finissants et le personnel de l'école s'engage à travailler pour organiser quelque chose avec les budgets disponibles, selon les règles sanitaires.

Aucun parent n'a d'objection et le projet des sorties scolaires est adopté à l'unanimité.

- b. Sorties SDG – la sortie des pommes du service de garde a été annulée pour raison de coûts trop élevés, mais le SDG proposera quelque chose autour des pommes pour la journée pédagogique du 7 octobre (pommes/cuisine). Le 18 le SDG organisera une olympiade, et en novembre, une activité de cinéma.



École Les-Enfants-du-Monde

5350, avenue Rosedale
Montréal (Québec) H4V 2H9
☎ 514 596-5745

Mme Gaigeard note que pour une sortie reliée à une journée pédagogique, les éducatrices devront présenter un passeport vaccinal, ou pour toute sortie parascolaire.

9. Pour adopter
 - a. Règles de régie interne : les règles de régie ont été discutées, et acceptées à l'unanimité.
 - b. Frais de fonctionnement du CÉ : 400\$ sont réservés pour le CE et la possibilité d'organiser des rencontres en personne a été évoquée; le cas échéant, il a également été proposé d'utiliser ce montant pour gâter les finissants. Le montant est accepté.

10. Pour être proposé ou informé
 - a. Fonctions et pouvoirs des conseils d'établissement des écoles : La direction confirme que tout le monde a reçu la documentation, rappelle que la lecture est obligatoire et que les membres doivent regarder les vidéos. Mme Steger propose de réviser ensemble. Une invitation à la rencontre du mardi 26 sera envoyée pour discuter du document, pour une heure. Chacun s'engage à lire le document à l'avance et poser des questions ou relever un passage important.
 - b. Projet éducatif : « rehausser le niveau de compétence à la littératie » et réduire le nombre d'enfants vulnérables en communication verbale. Le progrès vers l'atteinte du projet éducatif sera évalué en juin 2023, selon une extension accordée par le Ministère.
 - c. Règlements du SDG : Mme Alice présentera le règlement la semaine prochaine et le document sera discuté à la rencontre de novembre.
 - d. Formulaire de conflit d'intérêts (déclaration des membres) : les parents sont encouragés à le remplir si applicables.
 - e. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles : Mme Gaigeard présente le PTRDI. L'expansion de la capacité d'accueil sera ajustée en fonction du report des travaux.

Mme Gaigeard lit l'acte d'établissement. Le CÉ confirme l'acceptation avec la modification du plan d'agrandissement et une question sur les impacts du report du projet d'agrandissement demande une rétroaction du Ministère sur les changements.

- f. Agrandissement : le projet sera retardé d'un an parce que la ville s'est retirée du projet, ce qui veut dire que les architectes devront retravailler les plans sans locaux communautaires. Le gymnase, qui devait être de taille secondaire et être disponible les soirs et weekends à la communauté, sera maintenant grandeur école primaire. Un plan préliminaire a été soumis, et une consultation sera lancée au comité de concertations dès que le nouveau plan sera soumis. Pour l'instant, il n'y



École Les-Enfants-du-Monde

5350, avenue Rosedale
Montréal (Québec) H4V 2H9
☎ 514 596-5745

a pas de parents qui sont disponibles pour remplacer l'ancien parent sur le comité de concertation. Le nombre des locaux est inchangé, y compris l'agrandissement du SDG, 4 nouvelles classes de maternelle. La cour intérieure demeure, mais moins fermée. Il faudra donc retourner en soumission. Une communication a été envoyée aux parents à ce sujet le 24 août dernier.

- g. COVID : il y a déjà 2 cas dans l'école. La direction note que selon les directives de santé publique, une classe ne ferme pas systématiquement quand un cas est déclaré. On peut retirer certains élèves préventivement selon la proximité de ceux-ci. S'il y a 2 cas dans la même classe, la classe sera fermée. Le port du masque reste difficile pour les enfants. S'il y a un cas à la maternelle, la classe pourra être fermée. Des zones ont été faites dans la cour pour réduire les contacts.

Les tests rapides seront bientôt disponibles. 5 personnes ont été formées et seront disponibles pour faire des tests. Aucun test ne sera administré sans consentement parental. L'école distribue des masques selon le besoin. Il y a eu des allègements pour les classes langage et les classes d'accueil au niveau du port du masque.

11. Varia :

- a. Changement sur les mesures alimentaires – les enfants ne sont pas obligés de rester en bulle donc les enfants pourront retourner manger en bas des repas chauds. Sauf pour les groupes de maternelle, ou les enfants mangent à leur classe. Ceci est sujet à changement en fonction des normes sanitaires. Les repas commencent le 4 octobre.
- b. Pour faciliter la communication avec les parents, on pourrait se présenter aux parents en tant que membres du conseil, et utiliser l'adresse du courriel pour des parents qui voudraient communiquer avec le CE. Chaque membre s'engage à envoyer une photo avec une courte description (dire son intérêt en fonction de l'école) d'ici le 8 octobre.
- c. À l'assemblée générale, certains ont proposé la création d'un Organisme de Participation des Parents. Mme Steger propose une séance de réflexion sur les activités de l'OPP et quelques idées ont été lancées (nettoyage du parc, activité de graduation, volontariat à la bibliothèque, levées de fonds, projets spéciaux, etc.). Mme Gaigeard propose d'envoyer un formulaire aux parents pour récolter des idées, et ensuite d'organiser une réunion. M. Ben Mabrouk demande si des fonds seront alloués à des activités de l'OPP, et comment faire transiter les fonds récoltés par les parents. Mme Gaigeard répond que les projets sont autofinancés par les parents, à travers le Fonds 4.

12. Levée de l'assemblée : La rencontre s'est terminée à 20 :30